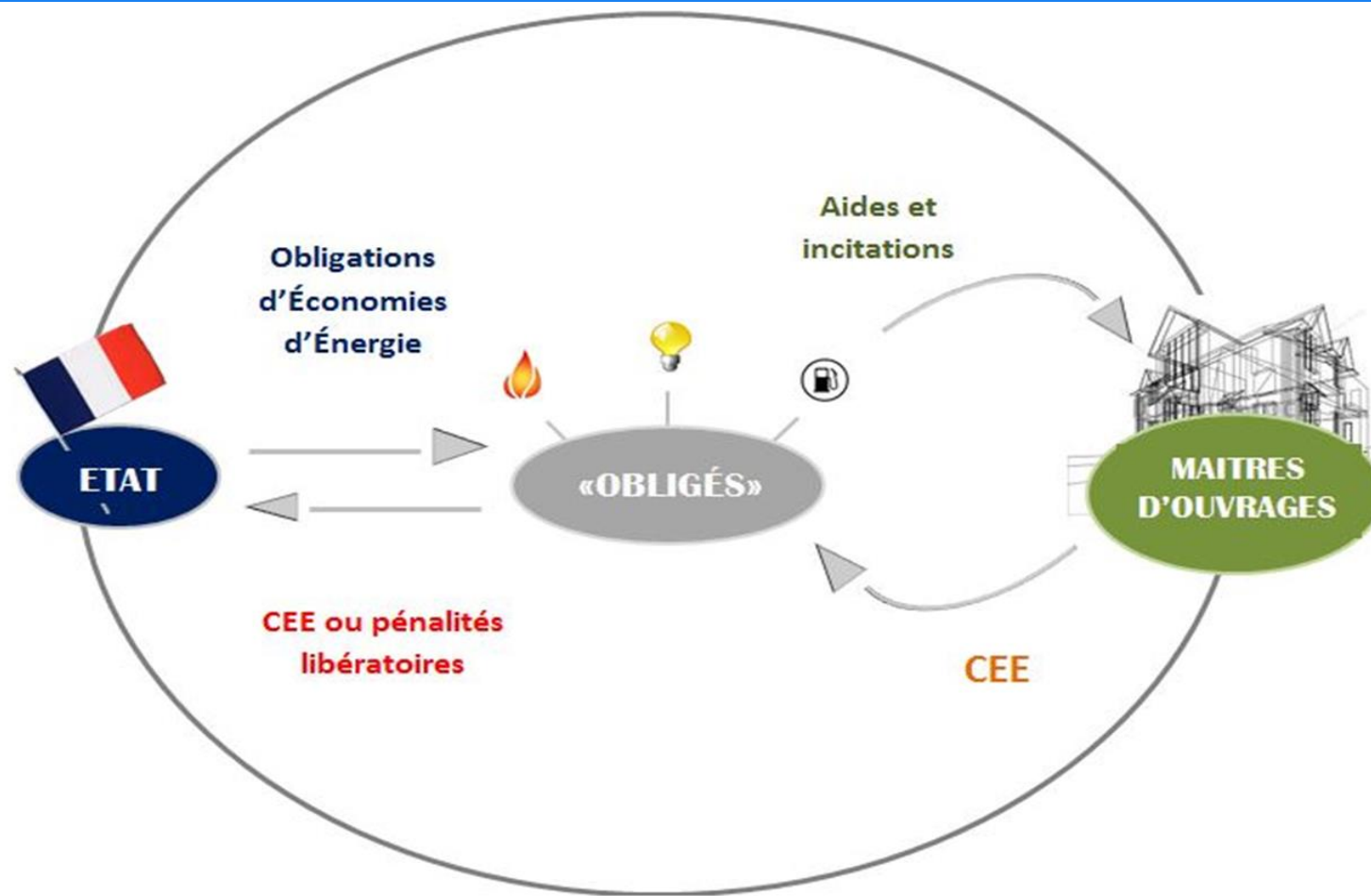


PRESENTATION DE LA PLATEFORME Nr PRO RELATIVE AUX CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE



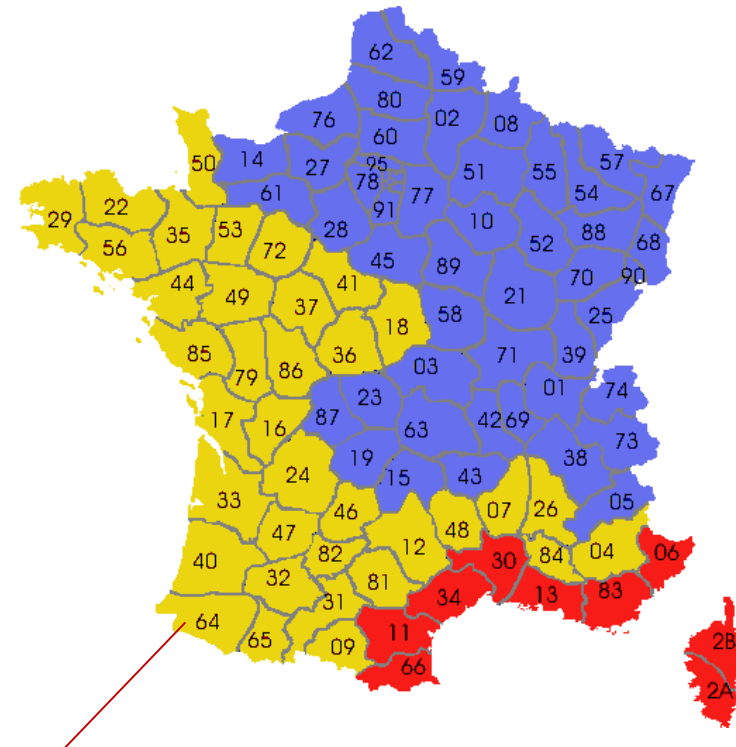
Mécanisme du dispositif CEE



Part des CEE dans le financement de projets

Dépend de:

- ✓ **La nature et la taille** de l'opération
- ✓ **La politique de financement** propre à l'obligé
- ✓ **La localisation** des travaux
(zone H1, H2 ou H3)



Zone H2 pour les Pyrénées-Atlantiques

Pourquoi comparer les primes?

Exemple : Isolation des combles et changement de fenêtres dans plusieurs écoles

Isolation : 820 m² d'isolant

Fenêtres : 334m² de surface de fenêtre

Obligé	Prime
Obligé 1	8506.51 €
Obligé 2	7919.86 €
Obligé 3	6159.89 €
Obligé 4	5866.56 €

Quel type d'opérations?

Une centaine d'opérations standardisées sont éligibles aux CEE

Unité de mesure des CEE : kWh cumac

kWh d'énergie économisée cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit



Prime entre 3 et 40% du montant des travaux

Les 3 points à retenir

1

**LES PRIMES VARIENT
D'UN OBLIGE A L'AUTRE**

2

**LES PRIMES VARIENT
DANS LE TEMPS**

3

**AUCUNE OBLIGATION DE CHOISIR LA PRIME DE
SON FOURNISSEUR D'ENERGIE**

Le point sur la 3^{ème} période

- ✓ Nouvel arrêté en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015
- ✓ 89 fiches d'opérations standardisées
- ✓ Variation de la valorisation des opérations (hausse ou baisse)
- ✓ Augmentation des exigences techniques
- ✓ Simplification du dispositif: suppression de l'obligation de la mention de produit ACERMI
- ✓ Attestation de fin de travaux → attestation sur l'honneur



UTILISATION DE LA PLATEFORME DE COMPARAISON DES PRIMES CEE

La vie d'un projet éligible aux CEE

- 1 Le porteur remplit un formulaire de dépôt en ligne sur le site du SDEPA
- 2 Un responsable technique de la plateforme vous recontacte dans les 24h
- 3 Les caractéristiques du projet sont transmises aux obligés
- 4 Vous recevez dans votre espace personnel les offres de primes sous 48h et vous validez l'offre qui vous intéresse
- 5 L'obligé vous recontacte dans la semaine par téléphone ou par mail pour établir un 1er contact

La vie d'un projet éligible aux CEE

6

Le porteur conventionne avec l'obligé: un engagement est conclu et les ordres de services/ devis peuvent être signés

7

A la fin des travaux, vous faites remplir les attestations de fin de travaux par les artisans

8

Vous renvoyez les attestations sur l'honneur et les DGD à l'obligé

9

Vous recevez votre prime sous 2 à 3 mois



Grâce à la plateforme vous disposez :

- D'un suivi de votre projet jusqu'à la fin des travaux
- de l'accompagnement pour remplir les documents à transmettre à l'obligé.

Démonstration



Démonstration



Lien sur la page d'accueil du site du SDEPA

Page d'accueil de la plateforme

Bienvenue dans votre espace dédié aux Certificats d'Economies d'Energie par

SDEPA SYNDICAT D'ENERGIE DES PYRENEES ATLANTIQUES
l'énergie de nos territoires

COMPAREZ LES PRIMES DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

| Accueil | E-formation | Les Certificats d'Economies d'Energie

UNE QUESTION ? : 04 65 01 02 25

1 Votre projet > 2 Vos coordonnées > 3 Validez

SIMULER ET COMPARER LES PRIMES ENERGIE

Choisissez votre secteur

Bâtiment résidentiel

Bâtiment tertiaire (Bureaux, école, hôtel...)

Industrie

Réseau (chauffage, éclairage, électricité, ...)

Transport

Agriculture

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Renseignez votre projet
2. Recevez les offres
3. Comparez et choisissez
4. Percevez votre prime à la fin de vos travaux

UNE QUESTION ?

04 65 01 02 05 ou info@nr-pro.fr

www.nr-pro.fr/#

Choix du secteur d'activité du bâtiment concerné

1 Votre projet > 2 Vos coordonnées > 3 Validez

SIMULER ET COMPARER LES PRIMES ENERGIE

Choisissez votre secteur



Bâtiment
résidentiel



Bâtiment
tertiaire
(Bureaux,
école, hôtel...)



Industrie



Réseau
(chaleur/froid,
éclairage,
électricité, ...)



Transport



Agriculture

COMMENT ÇA MARCHE?

1. Renseignez votre projet
2. Recevez les offres
3. Comparez et choisissez
4. Percevez votre prime à la fin de vos travaux

UNE QUESTION ?

04 65 01 02 05 ou info@nr-pro.fr

Titre de votre projet

Département

Lieu du chantier

64 Pyrénées-Atlantiques

Début des travaux:

Date approximative

04/05/2015



! Pour obtenir des aides, aucun devis ou bon de commande ne doit avoir été signé.

Fin des travaux:

Date approximative

29/05/2015



Secteur d'activité

du bâtiment

Energie de chauffage

après travaux

☒ Electricité
ou PAC

☐ Combustible
(Bois, Gaz, Fioul)

Exemple : isolation combles école

Secteur d'activité
du bâtiment

Enseignement

Energie de chauffage
après travaux

☐ Electricité
ou PAC

☒ Combustible
(Bois, Gaz, Fioul)

Sélectionnez vos opérations d'économies d'énergie :

→ Isolation et fenêtres

☒ Isolation de combles ou de toitures - [BAT-EN-101](#)

Surface d'isolant en m² :

☐ Isolation des murs - [BAT-EN-102](#)

☐ Isolation d'un plancher bas - [BAT-EN-103](#)

☐ Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant - [BAT-EN-104](#)

☐ Isolation des toitures terrasses et couvertures de pente < 5% - [BAT-EN-107](#)

→ Chaudières et chauffe-eau

→ Pompes à chaleur

→ Régulation de chauffage

→ Eclairage

→ Autres

Valider

Exemple : isolation combles école



SYNDICAT
D'ÉNERGIE
DES PIRÉNÉES
ATLANTIQUES
l'énergie de nos territoires

Les aides des fournisseurs d'énergie peuvent varier de

1 130 € à 2 350 €*

Economie d'énergie réalisée : **810 000 kWh cumac**

Continuer

[Enregistrer en pdf](#) [Modifier le détail de vos travaux](#) [Réinitialiser la simulation](#)

Récapitulatif:

- Département : Pyrénées-Atlantiques
- Bâtiment tertiaire (Bureaux, école, hôtel..)
- Secteur d'activité : Enseignement
- Energie de chauffage : Combustible
- Opérations :
 - Isolation de combles ou de toitures (BAT-EN-101) : 500 m²,
→ de **1 130 € à 2 350 €**

* Prime estimée. Cette simulation est donnée à titre indicatif et ne saurait engager la responsabilité de NR-PRO. Les primes variant en fonction des opérations et de la taille des projets, le montant définitif ne peut être donné que par le fournisseur d'énergie que vous aurez sélectionné.

Exemple : isolation combles école

1 Votre projet > **2** Vos coordonnées > **3** Validez

La collectivité locale

Vos coordonnées sont nécessaires pour le versement de la prime.

* Mentions obligatoires

Nom de la collectivité *	
Adresse *	
Complément	
Code postal *	
Nombre d'administrés	
Consommation/budget électrique global Estimation facultative	
Consommation/budget gaz global Estimation facultative	
Type de gaz	☒ Butane ☐ Propane ☐ Gaz naturel
Consommation/budget fioul global Estimation facultative	

Vos informations personnelles

Pour plus de facilité, veuillez renseigner les coordonnées de la personne qui suivra personnellement le dossier.

* Mentions obligatoires

Civilité *	☒ M ☐ Mme
Nom *	
Prénom *	
Fonction *	
Email *	
Tél (ligne directe ou portable) *	

Exemple : isolation combles école



Bienvenue dans votre espace dédié aux Certificats d'Économies d'Énergie
par

COMPAREZ LES PRIMES DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

| Accueil | E-formation | Les Certificats d'Économies d'Énergie

UNE QUESTION ? : 04 65 01 02 25



Merci. Votre projet a bien été enregistré.

Vous allez recevoir un email vous confirmant l'enregistrement de votre projet. Si vous ne le recevez pas, pensez à vérifier vos courriers indésirables et à ajouter l'adresse info@nr-pro.fr dans vos contacts. La non-réception de nos emails pourra nuire au bon déroulement des opérations et au versement de votre prime.

Les prochaines étapes :

1 QUALIFICATION DU PROJET ☎

Nous vous recontacterons dans les **24h** pour vérifier l'éligibilité de votre projet.

2 RÉCEPTION DES OFFRES ✉

Une fois le projet validé, vous recevrez les offres de primes sous **24h**.

3 SIGNATURE DE LA CONVENTION

Faites votre choix parmi les offres proposées et recevez la convention.



Rappel :

- Vous ne devez pas signer les bons de commande tant que vous n'avez pas eu l'aval du fournisseur d'énergie (sous peine de nullité de la prime).
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels (sauf si vous êtes une collectivité ou une entreprise).